

Semaine du Développement Durable

du 1er au 7 avril 2012

Encore quelques jours pour vous inscrire



Pour la troisième année consécutive, le CNTE et la FFE s'associent au Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL) lors de la Semaine du Développement Durable. L'objectif de cette opération est de sensibiliser les français aux enjeux du développement durable et d'inciter chacun à adopter des comportements plus responsables. Cette année, la Semaine du Développement Durable fête ses dix ans et, pour l'occasion, le thème retenu est l'information aux citoyens... et aux cavaliers et meneurs !

Vous souhaitez participer...

Cette année, c'est décidé, vous vous engagez pour le « DD ». Réfléchissez, vous agissez probablement déjà en faveur du développement durable sans vraiment vous en rendre compte. Il suffit alors de promouvoir vos actions. Sinon, vous pouvez commencer, dès à présent, en mettant en place des projets pour la préservation de l'environnement, le progrès économique et l'intégration sociale.

Pour participer à la Semaine du Développement Durable (SDD), il vous suffit d'organiser un ou plusieurs événements entre le 1er et le 7 avril :

- dont l'objectif est la promotion des principes du développement durable dans les domaines de : la consommation, l'emploi vert, la formation développement durable, l'urbanisme durable, l'énergie, les déchets, l'habitat, les transports, la biodiversité, l'alimentation, l'eau, le tourisme, les loisirs... ;
- et à but non lucratif.

Vous devez ensuite inscrire votre projet sur le site du MEDDTL.

www.agissons.developpement-durable.gouv.fr/-Semaine-du-developpement-durable-

Mais vous manquez d'idées

Mise en place de jeux concours

Vous pouvez proposer un jeu questions/réponses développement durable, un concours de dessins et/ou photos « nature et développement durable » avec remise des prix aux meilleurs participants.

Valorisation des galops de pleine nature

La semaine du développement durable peut être une occasion de valoriser les galops de pleine nature. Par exemple, des cavaliers possédant le galop 1 qui répondent à un quizz développement durable à la fin de leur séance reçoivent une attestation « cavalier responsable ». Or, de nombreuses questions des galops de pleine nature reprennent des notions liées au développement durable. Si les questions sont bien dans le programme du galop de pleine nature, les connaissances pratiques et théoriques permettent au cavalier d'obtenir son galop 1 de pleine nature pendant la semaine du développement durable.

Organisation d'une journée de veille écologique

La semaine du développement durable est l'occasion de proposer une sortie aux cavaliers et associations de cavaliers

« ramassage des déchets » ou « recensement des décharges sauvages », avec contribution d'attelages pour le transport des ordures.

Remise d'une attestation du « cavalier responsable »

Vous pouvez remettre les attestations « cavalier responsable » à vos cavaliers à la suite d'une action « durable », comme par exemple : réponse à un quizz à la fin de la séance hebdomadaire, ballade avec ramassage des déchets...

Retrouvez plus d'idées dans l'Estafette 112 et la REF 132.

Les outils du CNTE-FFE à votre disposition

Le CNTE-FFE met à votre disposition un ensemble de documents et supports pour vous aider à préparer vos animations à l'occasion de la Semaine du Développement Durable :

- Panneaux développement durable à afficher au club
- Fiches « Semaine du Développement Durable »
- Charte des « 10 engagements du cavalier responsable »
- Attestation « cavalier responsable »
- Idées pour un rallye développement durable
- Jeux questions/réponses développement durable
- Guide d'aide à la réalisation d'évènements équestres durables

Certains de ces documents vous seront envoyés lors de votre inscription. Vous avez la possibilité de télécharger les autres sur le site de la fédération www.ffe.com/tourisme en cliquant sur « évènements » puis « semaine du développement durable ».



Trophée Generali des Clubs Développement Durable



Si votre club est titulaire d'un ou plusieurs labels FFE et inscrit à la SDD, vous pourrez participer au Trophée Generali des Clubs Développement Durable. Chaque action devra faire l'objet d'un descriptif et d'illustrations. Le dossier d'inscription sera prochainement disponible sur demande. La meilleure initiative sera récompensée lors du Salon du cheval 2012 et fera l'objet d'une présentation dans l'Estafette et la REF.

Trophées Sport Responsable

Ces trophées, mis en place, par Generali, vous permettent d'aller plus loin dans votre démarche et d'obtenir une dotation financière pour pérenniser vos actions ou mener à bien vos nouveaux projets. [En savoir plus](#)

Contact

FFE Tourisme

Parc Équestre 41600 Lamotte-Beuvron

www.ffe.com/tourisme

02 54 94 46 80 - tourisme@ffe.com